COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le conseil d'administration de la Fapil renouvelle son bureau

Paris, le 26 septembre 2019 – Le conseil d'administration de la Fapil, fédération nationale du secteur du logement d'insertion, a voté l'élection du nouveau Bureau, lors de la séance plénière du jeudi 19 septembre.

Conformément aux statuts de la Fapil, le conseil d'administration de la Fapil a procédé à l'élection du Bureau et à la nomination de son Président. Élu pour une durée d'un an, ce nouveau Bureau est composé (pour ses rôles opérationnels) de :

- Thierry DEBRAND, Président (Association Freha Île-de-France);
- Evelyne GUERRAZ, Vice-présidente (Association Alpil Auvergne-Rhône-Alpes)
- Aurore PESENTI, Trésorière (AIVS® Soligone PACA)

Les membres du Bureau agissent au quotidien au sein de leurs structures respectives, en faveur du Logement d'Abord. Leurs secteurs d'actions, complémentaires, couvrent l'ensemble des métiers de la Fapil, permettant au Bureau d'avoir une vision d'ensemble pour gérer la stratégie de la fédération.

La Fapil fédère 116 adhérents qui gèrent 34 000 logements partout en France, accompagnent et accueillent près de 49 000 personnes.

A PROPOS

Depuis 30 ans, la Fapil est engagée sur le terrain auprès des personnes mal-logées et met en œuvre les principes du Logement d'Abord.

Fondé sur la mise en commun des expertises et des expériences de ses adhérents, son réseau développe plusieurs modes d'intervention :

- accueillir, orienter et informer les personnes :
- les accompagner ;
- produire des logements de qualité et abordables;
- et assurer une gestion locative adaptée.

La Fapil apporte un soutien opérationnel à ses adhérents et favorise les échanges. Elle associe d'autres acteurs à ses réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

CONTACT

Quentin LAUDEREAU, Chargé de communication quentin.laudereau@fapil.fr



6, avenue du Professeur André Lemierre 75020 Paris

www.fapil.fr

